

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1210 6 décembre 1948

n° 1210 6

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1948

Date de publication

6 décembre 1948

Date du numéro

31 décembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de deux mois à solde entière, pour en jouir au Somaliland, est accordé à l'okal issa Rer Yarun Roble Aden, pour compter du 6 décembre 1948.